

RÉVÉLATIONS DE LA FRANCHISE® 2026 : LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA FRANCHISE DÉVOILE LES LAURÉATS DU GRAND CONCOURS ANNUEL !

Depuis plus de 20 ans, le concours “Les Révélations de la Franchise®” met en avant et récompense les jeunes réseaux de franchise les plus prometteurs. Organisé par la Fédération Française de la Franchise, son Collège des Experts et ses partenaires, le concours salue cette année 4 enseignes : Cafés BOC, Chikin Bang, Le Roi Solaire et Beer’s Corner, élu Révélation de la Franchise 2026.

LES RÉVÉLATIONS

DE LA FRANCHISE



Jury des Révélations de la Franchise 2026

3 enseignes finalistes et un coup de cœur du jury : l’alimentaire et l’énergie se démarquent

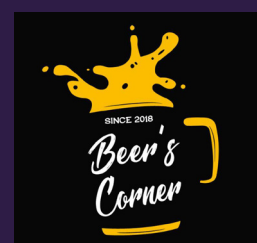
Pour cette 25^e édition, c’est **Beer’s Corner** qui se hisse en tête du classement et décroche le titre de **Révélation de la Franchise 2026**. Lui succèdent Chikin Bang qui arrive à la 2^e place et Le Roi Solaire en 3^e position. Enfin, le prix Coup de Cœur du jury est attribué à l’enseigne Cafés BOC, soulignant leur concept novateur et prometteur.

Secteurs particulièrement dynamiques, **la restauration rapide, la restauration à thème et l’alimentaire continuent de se réinventer, avec respectivement +9,3%, +6,5% et +4,5% de chiffre d’affaires en 2025 par rapport à 2024**. Pour poursuivre cet élan, ces secteurs cherchent à répondre aux nouveaux usages de consommation, plaçant l’expérience au cœur de leurs nouveaux concepts à l’image de Beer’s Corner, Chikin Bang et Cafés BOC.

Le bâtiment, dont les énergies renouvelables font partie, **affiche aussi une très forte dynamique avec +7,4% de chiffre d’affaires en 2025 par rapport à 2024**. Une croissance portée par la nécessaire transition environnementale et les réglementations en vigueur, où les concepts continuent d’émerger et d’attirer les porteurs de projet, à l’image du Roi Solaire.

1

BEER’S CORNER



BEER’S CORNER est un bar à bières qui reflète l’esprit des pubs londoniens avec une touche française. Un bar où chaque verre raconte une histoire, chaque tabouret est témoin de fous rires et où l’ambiance vibre au rythme de la convivialité. Le concept propose une diversité de bières allant des classiques aux créations artisanales locales et internationales. Pour compléter l’esprit chaleureux du lieu, Beer’s Corner propose des planches de charcuterie et des événements réguliers (dégustations, tournois de fléchettes, concerts...).

Pour en savoir plus : beers-corner.fr

2

CHIKIN BANG



CHIKIN BANG surfe sur l’intensification des repas “sur le pouce”, la volonté de manger plus sainement et l’émergence de la culture sud coréenne avec son concept de street-food coréenne puisé à Séoul : un mélange des cultures américaine (poulet frit...) et coréenne (sauces explosives, sucré-salé, mix de textures...). L’enseigne propose un voyage et une expérience complète avec ce concept immersif reproduisant une rue coréenne et faisant appel aux cinq sens.

Pour en savoir plus : chikinbang.com

3

LE ROI SOLAIRE



LE ROI SOLAIRE est une enseigne spécialisée dans les énergies renouvelables depuis plus de 15 ans sur le terrain et propose l’installation de solutions photovoltaïques en autoconsommation dans les secteurs résidentiels et tertiaires. Elle accompagne ses clients particuliers, professionnels, industriels et collectivités avec des solutions innovantes en solaire thermique et photovoltaïque (panneaux solaires), pompe-à-chaleur et climatisation.

Pour en savoir plus : leroisolaire.fr

Coup de cœur

CAFÉS BOC



CAFÉS BOC est un torréfacteur né au Mans en 1932. L’enseigne défend la préservation de la filière café, le savoir-faire du métier d’artisan torréfacteur et le lien avec les producteurs. Aujourd’hui, les boutiques proposent une sélection de cafés de spécialité fraîchement torréfiés, ainsi qu’un espace dédié aux amateurs de café : grains, moulus, accessoires et conseils personnalisés. BOC propose aussi d’en découvrir plus sur l’univers du café, notamment en assistant à la torréfaction chaque matin.

Pour en savoir plus : cafesboc.fr

Révélations de la Franchise® : une récompense prestigieuse pour les jeunes entreprises en franchise

Lancées en 2001 et devenues aujourd’hui incontournables, les Révélations de la Franchise® ont pour objectif de **repérer, soutenir et offrir une vitrine aux jeunes réseaux de franchise**. Le concours s’adresse aux jeunes réseaux en phase de démarrage et aux enseignes qui ont mis en œuvre leur concept avec succès dans le cadre d’au moins un site pilote, pendant au moins un an.

Venus défendre leur projet devant un jury d’exception (composé des partenaires du concours, ainsi que de deux administrateurs de la FFF : M. Junior Noubissi - Co-Fondateur de la Cabane d’Achille et Camille et M. Eric Azan - multi franchisé Quick), différents critères rentrent en compte pour déterminer le classement tels que la solidité financière, le savoir-faire du franchiseur, sa capacité à le transmettre et le caractère novateur du concept.

Cette année, sur 34 dossiers reçus, 9 candidats ont présenté leur concept devant le jury, lors d’un grand oral le 5 février dernier :

- Beer’s Corner
- Cafés BOC
- Chikin Bang
- Family Plus
- Gyrraya
- Le Roi Solaire
- Novettino
- Work&You
- Yatta ! Ramen

LES RÉCOMPENSES :

En obtenant le prix de la « La Révélation 2026 », Beer’s Corner se voit attribuer un stand clé en main de 9m² pour exposer son concept lors de l’édition 2026 du salon Franchise Expo Paris (du 14 au 16 mars prochain), un abonnement de six mois sur le site de l’Observatoire de la Franchise, un espace publicitaire de 6 mois offert sur le site de Franchise Magazine. Beer’s Corner remporte également une formation de 2 jours organisée par l’Académie de la Franchise® de la FFF. Le total de la dotation représente une valeur de plus de 20 000 €.

Pour les célébrer, les 4 enseignes se verront remettre leur prix à l’occasion d’une cérémonie dédiée « les Victoires de la franchise » sur le salon Franchise Expo Paris, le samedi 14 mars à 18h.

A l’initiative de la Fédération Française de la Franchise, les Révélations de la Franchise® sont organisées en collaboration avec Infopro Digital (Franchise Expo Paris), L’Observatoire de la Franchise, Franchise Magazine, le Groupe Société Générale, et le collège des experts de la FFF avec Me Vanessa Bouchara (Cabinet Bouchara Avocats), Laurent Kruch (Progressium) et Stéphanie Pizzutti (Fiducial).

Le concours des Révélations de la franchise était soutenu par les sponsors **MACIF, IN EXTENSO, Société Générale et CMS FRANCIS LEFEBVRE**.



La Macif, c’est vous.

In Extenso
Experts-Comptables



CMS Francis Lefebvre

Pour en savoir plus : www.revelations-franchise.fr/partenaires

Franchise Expo Paris : du 14 au 16 mars !

La 44^e édition de Franchise Expo Paris, rendez-vous incontournable des entrepreneurs, se tiendra du 14 au 16 mars 2026 à Paris Porte de Versailles (Hall 1). Organisé par la Fédération Française de la Franchise et Infopro Digital, cet événement met en lumière les dernières tendances du secteur, les concepts innovants et les meilleures pratiques pour réussir en franchise. Pendant trois jours, plus de 500 réseaux et près de 150 conférences, débats et ateliers interactifs rythmeront le salon, offrant à 32 000 visiteurs du monde entier une immersion dans le monde de la franchise et de l’entrepreneuriat.



Pour plus d’information : www.franchiseparis.com
Pour s’accréditer au salon : c’est [ici](#) !

À propos de la Fédération Française de la Franchise

Acteur majeur du dynamisme de l’économie française, la Fédération Française de la Franchise est la fédération professionnelle des franchiseurs et de leurs franchisés depuis 1971. Elle représente le modèle de la franchise, un modèle d’entrepreneuriat fondé sur le transfert du savoir-faire et le partage de valeurs. Son rôle est de promouvoir, défendre et pérenniser le modèle de la franchise, mais également de fédérer son écosystème et de créer les outils et l’environnement propice au développement et à la performance des réseaux de franchise. La Fédération Française de la Franchise a créé en 1981 le Salon Franchise Expo Paris, devenu depuis un rendez-vous annuel international majeur de la franchise. La franchise représente en France 2 035 réseaux, 93 395 points de vente franchisés pour 93,71 milliards d’euros de chiffre d’affaires. L’activité génère 1 018 038 emplois (directs et indirects). En 2009, la FFF a créé l’Académie de la franchise, premier organisme de formation aux métiers de la franchise, dont l’offre est dédiée aux futurs franchisés, mais aussi aux futurs et actuels franchiseurs.

En savoir plus
franchise-fff.com



Contacts presse
MONET
EARNED, ENGAGE, INFLUENCE

Florence Desremaux, Alexia Viel, Camille Fievre, Peter Even
teamrfranchise@monet-rp.com
Tél : 02 53 35 50 20